



Comité national de l'ACCTA pour la préparation et l'intervention en cas de catastrophe - Mandat

Nom du comité : Comité national de l'ACCTA pour la préparation et l'intervention en cas de catastrophe

Type : Consultatif

Objectif/Responsabilités :

- Diriger les efforts visant à relever les défis posés par les catastrophes naturelles, les crises de santé publique et autres situations d'urgence.
- Promouvoir la sécurité et la résilience des membres de l'ACCTA et de leurs familles en plaidant en faveur de stratégies efficaces de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Responsabilités :

- Engagement : favoriser le dialogue avec des organisations partageant les mêmes idées, notamment le Comité d'intervention en cas de catastrophe de la NATCA, afin de renforcer la collaboration en matière d'intervention en cas de catastrophe.
- Défense des intérêts : collaborer avec NavCanada afin de renforcer les plans de préparation aux catastrophes, les politiques d'intervention et l'accès équitable aux ressources de secours pour les employés et leurs familles.
- Soutien : fournir des conseils à d'autres syndicats pour l'élaboration de plans d'urgence spécifiques au lieu de travail et la négociation de dispositions contractuelles liées aux catastrophes.
- Partenariats : établir des relations avec les organisations communautaires, les agences de gestion des urgences et les parties prenantes afin de renforcer les capacités collectives d'intervention en cas de catastrophe.
- Surveillance : se tenir informé des menaces émergentes telles que les événements climatiques, les pandémies et les risques technologiques afin de relever de manière proactive les défis potentiels.
- Apprentissage : intégrer les leçons tirées des événements passés dans les efforts futurs de préparation et d'intervention.

Autorité :

THE VOICE OF CANADA'S AIR TRAFFIC CONTROLLERS | LA VOIX DES CONTRÔLEURS AÉRIENS DU CANADA

- Le comité fera des recommandations au comité exécutif de l'ACCTA concernant les stratégies de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Composition :

- Nombre de membres : au moins 4 membres.
- Éligibilité : ouvert à tous les membres de l'ACCTA, en particulier ceux qui possèdent une expertise en matière de réponse aux catastrophes et de préparation.
- Sélection : les membres seront nommés par le comité exécutif de la CATCA.
- Président : le comité élira un président parmi ses membres.

Réunions :

- Fréquence : le comité se réunira au moins une fois par trimestre.
- Format : les réunions se dérouleront par téléconférence ou en personne, selon les besoins.

Budget :

- Un budget adapté à l'année et aux événements sera alloué pour soutenir les activités du comité, y compris le financement des réunions en personne lorsque cela est possible.
- Des fonds supplémentaires peuvent être sollicités pour aider les membres touchés par les catastrophes. Étant donné que les catastrophes ne se produisent pas régulièrement, nous ne pouvons garantir avec certitude le coût, mais nous nous efforcerons de fournir une aide financière au comité afin qu'il puisse se réunir, se préparer et être présent lorsque celles-ci se produisent.

Résultats attendus :

- Communication semestrielle avec les membres de l'ACCTA afin de sensibiliser à la préparation aux catastrophes et aux initiatives d'intervention.
- Élaboration de recommandations concrètes pour améliorer les stratégies d'intervention en cas de catastrophe au sein de l'ACCTA.

Révision :

- Le mandat sera révisé chaque année par le comité et modifié si nécessaire.
- Le comité exécutif examinera le mandat à l'automne avant la fin du mandat afin de s'assurer qu'il est prêt pour le prochain mandat.
- Toute modification du mandat peut être proposée par les membres du comité et doit être approuvée par le conseil national de l'ACCTA.
- Toutes les modifications doivent rester conformes à l'objectif principal du comité : fournir des secours en cas de catastrophe et soutenir les membres de l'ACCTA en leur fournissant des informations et des conseils lors de situations d'urgence ou d'événements similaires.